

C.L.A.

Compétences langagières appliquées aux domaines polytechnique, médical et juridique

Projets d'activités et d'ateliers destinés aux élèves de 5^e
et 6^e année de l'enseignement secondaire général

Rapport d'activités 2019-2020 : Evolutions et perspectives

Coordination ULB

Nadine Postiaux (sept. 2019)

Françoise Parent (apd oct. 2019)

Pilotage du projet

Bénédicte Angelroth, Elodie Damien, Aline De Greef, Corinne Duckstein, Chloé Leroy, Françoise Parent,
Nadine Postiaux, Pascale Vertongen, Ghislaine Viré

Table des matières

	Page
Introduction	3
I. Evolution du contexte	4
II. Impact sur le projet	5
III. Suivi du projet	5
IV. Activités à venir	7
V. Perspectives	7
VI. Conclusions	8
VII. Annexe	8

Introduction

Le projet C.L.A. est financé par la Fondation Christiane Goossens, sous l'égide de la Fondation de Luxembourg.

La volonté de Madame Goossens était de soutenir les étudiants méritants et nécessiteux en vue de réussir des études dans les Facultés de Droit, d'Ingénieurs et de Médecine de l'ULB. Afin que notre projet ne réinvente pas des dispositifs déjà développés par ailleurs au sein de l'Université Libre de Bruxelles, nous avons fait le choix de centrer notre intervention sur ... :

- une difficulté courante auprès de nos étudiants : le bon usage des compétences langagières appliquées aux disciplines polytechnique, médicale et juridique,
- un public issu du 3e degré de l'enseignement secondaire général afin d'aider un grand nombre d'élèves avant leur entrée (éventuelle) dans l'enseignement supérieur,
- des écoles partenaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en Région de Bruxelles Capitale, à indice socio-économique (ISE) inférieur à 5 et qui organisent de l'enseignement général et une option sciences-math.

Ce compte-rendu concerne les développements du projet ULB-CLA intervenus au long de l'année scolaire 2019-2020, toujours en cours.

I. Evolution du contexte

Au terme de la 3^e édition du projet, soit l'année scolaire 2018-2019, la coordinatrice initiale du projet, Nadine Postiaux, ainsi que chef de projet et intervenant extérieur, Denis Smidts, ont fait part de leur souhait de déléguer leurs fonctions respectives.

Afin de répondre à cette demande et d'assurer au mieux la transition, Nadine Postiaux, coordinatrice du projet, a initié, courant de l'été 2019, un Comité de Pilotage chargé d'encadrer le projet et d'en assurer la continuité. Ce Comité, a été composé au regard des spécificités du projet et des ressources internes de l'ULB adéquates et disponibles et comprend à ce jour 8 membres.

Réuni une première fois, le Comité a pu prendre connaissance du projet, de ses intervenants et de ses perspectives d'évolution, rapportées par le chef de projet et intervenant extérieur Denis Smidts. A cette occasion, Denis Smidts a pu d'une part informer le Comité de Pilotage des perspectives 2019-2022 avalisées et, d'autre part, de sa volonté d'être déchargé de ses fonctions d'animation, pour convenances personnelles. Suite à ces éléments, afin de piloter au mieux le projet, le Comité a commandé un rapport concis, reprenant les chiffres liant les écoles participantes au projet et les répercussions sur le nombre d'inscrits dans les filières visées à l'ULB (Droit, Médecine et Ecole Polytechnique), en gardant à l'esprit que l'impact réel des ateliers était difficilement analysable, sauf à envisager une enquête rétroactive sur plusieurs années (que ne comportait pas encore le projet).

Lors de sa deuxième rencontre intervenue fin août 2019, le Comité de Pilotage a pu constater, sur base des éléments disponibles et sous réserve de la temporalité de l'analyse, qu'une augmentation significative des inscriptions au sein de l'Université intervenait pour une école partenaire au moins¹. En conséquence, le Comité a donc décidé :

- 1) De désigner une nouvelle coordinatrice
 - Françoise Parent, responsable du projet ULB E.COL.E
- 2) De poursuivre le projet tel que projeté et approuvé dans les perspectives 2019-2022
 - La nouvelle coordinatrice est mandatée
- 3) D'effectuer deux recrutements d'intervenants externes : l'une pour un chef de projet et l'autre pour un animateur via une procédure de marché public
 - La nouvelle coordinatrice est mandatée

¹ Voir annexe 1

II. Impact sur le projet

Bien que le souhait du Comité et de la nouvelle coordinatrice ait été d'assurer la continuité du projet tel qu'initialement prévu, son entrée en fonction et la procédure de recrutement via une procédure de marché public ont sensiblement ralenti la mise en place du projet en fin d'année 2019.

Notons qu'en vue de conserver la totalité du montant généreusement octroyé aux fins de la réalisation des ateliers et au profit du public visé, la coordination, la gestion, le suivi du projet et la rédaction du cahier des charges lié au marché public ont été effectués sur base gratuites et volontaire, en compléments d'autres activités concomitantes.

III. Suivi du projet et activités réalisées

a) Continuité du projet

Afin d'assurer la continuité des ateliers proposés et la réalisation des perspectives 2019-2022, la nouvelle coordinatrice a contacté et rencontré les acteurs principaux du projet C.L.A. en ce compris l'animatrice externe, établi avec eux une analyse des éditions précédentes, tant au niveau de leur résultats que de leur opérationnalité, collationné et analysé l'ensemble des supports proposés au cours des 3 premières éditions.

b) Recrutement des animateurs

En vue de procéder au recrutement d'un chef de projet et d'un animateur, un cahier des charges en vue de l'octroi d'un marché public a été réalisé. Sa rédaction a reposé en partie sur les échanges réalisés avec les animateurs précédents du projet, ainsi que sur les perspectives d'évolution du projet.

Dans l'intervalle, afin de garantir la tenue d'ateliers au cours du début d'année 2020 malgré l'attente de l'octroi d'un marché public, une animatrice au moins est engagée. Cette animatrice se trouve à disposition du projet et pleinement opérationnelle, ayant déjà assuré la prise en charge d'ateliers auparavant. L'option de proposer des ateliers lors des vacances de printemps (du 6 au 17 avril) et lors des jours blancs de fin juin (25, 26 et 27 juin) avait été retenue par la coordinatrice et l'animatrice. Malheureusement, en raison des mesures de confinement liées à la COVID 19, les ateliers prévus lors des vacances de printemps n'ont pu être proposés. Une réflexion sur la tenue d'ateliers aménagés (non présentiels) fin juin est en cours.

c) Promotion du projet

Dans la finalité d'un développement du projet et de sa meilleure connaissance vis-a-vis du grand public, la promotion du projet ainsi que le maintien des contact avec les écoles partenaires a été assuré au cours de la première période de l'année. Les écoles partenaires ayant marqué leur intérêt.

d) Construction des ateliers

Concomitamment, à la définition des fonctions du chef de projet et de l'animateur initiée lors de l'élaboration du cahier des charges, des réflexions concernant le contenu et les dispositifs des ateliers ont été menés. La coordinatrice, psychopédagogue et l'animatrice pressentie des ateliers prévu au printemps se sont réunie afin de préparer des pistes de réflexions en vue de l'optimisation des ateliers, la tâche de la mise en œuvre incombant au chef de projet dès son entrée en fonction.

En outre, la possibilité d'une collaboration entre le projet C.L.A. et un projet pilote ULB visant à proposer des animations aux élèves lors des heures de cours non prestées est une réflexion en cours.

Par ailleurs, et dans ce cadre, une nouvelle modalité d'ateliers, notamment numériques, pourrait être envisagée.

IV. Activités à venir en 2020

Les incertitudes liées aux mesures de confinement découlant de la COVID 19, ne nous permettent pas à ce stade de fixer un calendrier stable.

Toutefois, les activités suivantes sont envisagées :

a) 25, 26 et 27 juin

Ateliers en format numérique à destination des 5^e et 6^e années, ouverts à tous, avec une priorité pour les écoles partenaires du projet

b) Mi juillet

Ateliers en format numérique à destination des 5^e et 6^e années, ouverts à tous, dans le cadre d'une semaine de découverte proposée par l'ULB

c) Mi aout

Atelier en présentiel, à destination des élèves de 6^e année, visant à leur préparation à l'entrée à l'université et/ou aux examens d'entrée des sections de médecine et polytechnique.

Afin d'assurer ces activités, des dépenses en terme de frais de prestation horaire et préparation seront engagées.

V. Perspectives

Les nouveaux dispositifs (Comité de Pilotage) et acteurs du projet (Coordinatrice) sont désormais pleinement opérationnels, et moyennant l'octroi du marché public, et d'un retour à la capacité de dispenser des ateliers en présentiel, la mise en œuvre des perspectives 2019-2022 pourra s'effectuer sans délai.

Par ailleurs, les réflexions d'ores et déjà menée concernant les dispositifs des ateliers mèneront très certainement à un investissement en terme de matériel de support, non seulement pour les ateliers en présentiels mais également pour les ateliers numériques prévus en juin, juillet et aout 2020.

VI. Conclusion

En raison de différents facteurs et notamment la transition de l'équipe responsable du projet C.L.A. et la situation de confinement, la mise en œuvre des perspectives prévues en 2019-2022 est retardée. Elle sera en partie compensée par la proposition d'ateliers supplémentaires aménagés au cours de l'été 2020.

VII. Annexe

Nombre d'inscriptions à l'ULB des élèves ayant poursuivi les ateliers CLA

Serge Creuz : (deux classes) : 7 étudiants inscrits sur 31 élèves participants

Athénée d'Evere (deux classes) : 5 étudiants inscrits sur 36 élèves participants

Lycée Dasbeck (une classe) : 3 étudiants inscrits sur 16 élèves participants

En regard des chiffres habituels de ces écoles, l'athénée Serge Creuz a augmenté significativement son nombre d'inscrits à l'ULB.